

Dépôt : 07.12.2020
Traitement Bureau CDV : 08.03.2021
Développement/Urgence : NON/NON
Délai de réponse : 08.07.2021

Interpellation du PSA intitulée : « Y aurait-il une possibilité de peindre un passage pour piétons pour soutenir la cause LGBTQI+ ? »

Introduction

La communauté LGBTQI+ mérite reconnaissance et soutien. En effet, il est bien connu que les personnes LGBTQI+ peuvent facilement se sentir marginalisées et subir des violences, physiques et verbales, des regards déplacés et insistants, etc. La ville de Moutier, qui a toujours été progressiste, se doit de soutenir symboliquement cette communauté en montrant ouvertement que les violences homophobes n'ont pas leur place en Prévôté, et que notre ville est un lieu d'écoute et d'ouverture.

Le premier pas vers la suppression des comportements inappropriés face à des personnes issues de cette communauté, ainsi que vers leur démarginalisation, est de normaliser l'existence des LGBTQI+. La lutte pour leurs droits est plus que jamais d'actualité et il serait primordial que la ville de Moutier s'engage ouvertement pour ce combat.

Pour ce faire, un passage pour piétons du centre-ville pourrait être repeint aux couleurs de l'arc-en-ciel LGBTQI+, comme cela a été le cas à Paris. Cela aurait non seulement le mérite de colorer et égayer notre belle ville, mais également d'offrir à Moutier un statut de ville tolérante et bienveillante, ainsi que de transmettre un message de bienvenue aux visiteurs et au Prévôtois eux-mêmes.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Le Conseil municipal pourrait-il envisager qu'un passage pour piétons soit peint aux couleurs de l'arc-en-ciel LGBTQI+ en ville de Moutier ?
- Si cette option n'est pas réalisable, le Conseil municipal peut-il proposer une autre manière pour que Moutier affiche son soutien à la communauté LGBTQI+, par d'autres formes de peintures (peinture de marches d'escaliers aux couleurs LGBTQI+, peinture sur les bancs publics, fresque murale) ?

Urgence

L'urgence n'est pas demandée

Moutier, le 7 décembre 2020

Signature (s) :

PSA, 1^{ère} signataire :

Mme Marina Zuber (8)

Mmes Corinne Schwab, Danila Sauvain,
Morgane Macabrey, Mylène Jolidon

MM. Jean-Pierre Maitre, Patrizio Robbiani,
Pierre Coullery